(Suite de la 2ième page)
taine coterie dont nous n'ignorons pas les desseins peu recommandables à l'égard du rédacteur de L'Echo.

Nous parlons en parfaite connaissance de cause.

Il y a division parmi les conservateurs manitobains au sujet de la candidature de M. Richardson dans Lisgar.

Le premier ministre, voudrait tenir la promesse faite au député de Lisgar et supporter sa candidature indépendante, mais MM. Roblin, Rodgers et autres se refusent à prêter la main aux projets de M. Richardson et réclament la nomination d'un candidat conservateur.

Le meilleur moyen de sortir de cette difficulté serait de décider M. Richardson à se présenter comme conservateur.

Il suffirait d'un cheveu à trancher pour faire tomber le léger masque d'indépendance dont s'affuble aujourd'hui M. Richardson, et le voir apparaitre dans tout le rayonnement d'un bleu indigo.

La campagne électorale entreprise par M. Richardson, ne semble pas tourner à son avantage. A Cartwright, le 11 aout, il avait convoqué une réunion "non partizan", sans distinction de parti et promis de discuter la loi sur les élévateurs.

En réalité, il ne fut question de la susdite loi que fort incidemment et le discours de M. L. R. Richardson fut tout ce qu'il a de plus extrême en fait de partisannerie.

A Miami, la semaine dernière, M. Richardson a refusé de répondre à ses interlocuteurs et a fait expulser l'un d'eux, sous prétexte qu'il n'était pas électeur dans le comté.

Voilà une indépendance qui semble de bien mauvais aloi!

M. H. J. Macdonald doit partir cette semaine pour l'Ontario où il va tenir une série de réunions électorales. Les journaux conservateurs annoncent que M. Macdonald et M. Clarke Wallace feront campagne ensemble.

M. Bergeron formera la queue de cette comète bleue-orange.

## Toujours la meme chanson

Le Journal, organe français de M. Graham, publie lundi la note suivante:

"Qu'est-ce que la province de Québec a retiré de la présence de M. Laurier à la tête du gouvernement?

"Rien.

"Jamais l'influence française n'a été aussi nulle que depuis quatre ans."

Voilà le cri les torys dans la province de Québec.

Mais que font les torys dans la province d'Ontario? Que fait M. Clarke Wallace, le bras droit de Sir Charles Tupper? Que font les principaux organes de Sir Charles Tupper? le Mail & Empire, le News, le Hamilton Spectator? Ils hurlent que Laurier est trop français et que l'influence de la province de Québec est trop grande aujourd'hui dans le conseil de la nation.

C'est bien là la tactique de nos ennemis: battre Laurier dans Québec, parce qu'il est trop anglais; battre Laurier dans l'Ontario parce qu'il est trop français.

Il faut être rudement hypocrite pour mener une campagne comme celle-là.—L'Avenir du Nord.

## L'HUMIDITÉ

L'humidité est une cause de beaucoup d'enrouements guéris rapidement par le BAUME RHUMAE.





# LE NORD-OUEST CANADIEN

## Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise, en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme au-dessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres

## Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

## Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année sous peine de perdre ses droits

## Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

## Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, ainsi que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B.—A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de premère qualité sont mis en ventepar les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulière